

## **ETABLISSEMENT GDI**

# COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE D'ETABLISSEMENT

SEANCE ORDINAIRE SUPPLÉMENTAIRE DU 20 JUIN 2019

La séance est ouverte à 8 h 37 sous la présidence de M. Olivier DUTHUIT.

M. LE PRESIDENT – Je vous souhaite la bienvenue à cette séance supplémentaire du CSE pour la présentation de l'arrêté des comptes annuels du CDEP. Nous accueillons Mme CHAMBON et M. BOZINIS qui vont nous présenter ce point.

# I – EXAMEN DES PROCES-VERBAUX (sans objet)

#### II - INFORMATIONS

- 1. Présentation de l'arrêté des comptes annuels du CDEP GDI pour l'exercice 2018
- M. LE SECRETAIRE L'arrêté des comptes de l'exercice 2018 présente la particularité de porter sur les comptes de l'ancienne instance CDEP. Nous avons l'obligation de les arrêter six mois après la fin de l'exercice et nous le faisons aujourd'hui en présence de l'expert-comptable du CDEP et du CSE aujourd'hui et de son adjoint. Nous bénéficions aussi de la présence de Dominique LOSSON qui est un ancien élu du CDEP. Il avait été nommé mandataire lors de la dernière séance du CDEP pour pouvoir suivre l'évolution jusqu'à la clôture des comptes, d'où sa présence aujourd'hui et je l'en remercie.

Mme CHAMBON – Nous vous avions présenté un arrêté des comptes au 30 novembre. Quelques modifications sont intervenues au 31 décembre notamment par rapport à la trésorerie qui existait en bon de caisse et qui a été virée sur le compte courant bancaire. Tous les engagements existants ont été repris. Nous avons une différence dans les résultats puisque nous ne disposions pas des factures de relèves et elles étaient, dans la provision que nous avions constituée, un peu inférieures à la réalité de la facturation.

Je n'ai pas de faits particuliers à signaler si ce n'est que la passation s'est faite dans d'excellentes conditions. On a répondu à toutes les questions que nous pouvions poser aussi bien par rapport à l'ancienne gestion que sur la nouvelle gestion. Les contrats ont été repris. Sur la subvention, nous avions un tout petit écart par rapport à l'année 2017, mais il n'était pas très significatif. Les charges sont restées à peu près analogues et nous sommes sortis avec un excédent de 1113 €.

Parmi les principaux contrats, vous avez le contrat RISO qui doit se poursuivre. Vous aurez après des décisions à prendre sur le bienfondé de la reprise de ce matériel dans la mesure où une rupture anticipée aurait généré des indemnités importantes. Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

M. LE PRESIDENT – Avez-vous des questions particulières ? Si vous n'en avez pas, nous allons maintenant vous demander de vous prononcer sur l'arrêté des comptes 2018 du CDEP GDI.

#### **III - CONSULTATIONS**

- A) Projets et mesures donnant lieu à avis
- Vote sur l'arrêté des comptes annuels du CDEP GDI pour l'exercice 2018

## PROCEDURE DE VOTE

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

L'arrêté des comptes annuels du CDEP GDI pour l'exercice 2018 est adopté à l'unanimité des présents.

M. LE PRESIDENT – Nous remercions Mme CHAMBON et M. BOZINIS pour leur participation.

**Mme CHAMBON** – M. BOZINIS est maintenant le chef de mission en charge du dossier. Il est venu aujourd'hui pour voir comment cela se passe.

# II - INFORMATIONS (suite)

# 2. <u>Présentation du rapport d'activité de la gestion du CDEP GDI pour l'exercice</u> 2018

M. LE SECRETAIRE – Un rapport d'activité de la gestion du CDEP pour l'exercice 2018 vous a été fourni avec quelques modifications qui sont remises sur table pour les principaux contrats puisque nous avions oublié d'intégrer le mois de décembre. Nous avons repris le libellé des principaux contrats que nous avions au niveau du CDEP et que nous avons aujourd'hui au niveau du CSE, à savoir le contrat RISO FRANCE, le contrat SCP DMCS AVOCATS et le contrat HANS et ASSOCIES, la société HANS et ASSOCIES étant l'expert-comptable.

Nous n'avons pas de points particuliers à faire ressortir de l'exercice 2018. Nous avons repris la maquette qui existe depuis que nous avons l'obligation de faire un rapport. Nous avons eu, en 2018, la particularité d'avoir fait des plaquettes et des flyers, cette année 2018 étant l'année des élections professionnelles, et ce point ressort par rapport aux années précédentes.

Nous travaillons aussi et nous essayons de faire fonctionner l'ETAI (Entraide, Travail, Accompagnement et Insertion de la personne en situation de handicap) qui est un secteur protégé et qui emploie des salariés handicapés.

Nous avons eu, en 2018, 10 commissions économiques, 2 commissions formation, 1 commission égalité professionnelle et 1 commission nouvelles technologies, soit 14 commissions. Nous avons toujours notre Plan Alcool qui a fonctionné pendant tout le mandat précédent et avec lequel nous sommes repartis. Nous ferons un bilan lors d'une prochaine séance.

Si vous avez des questions, je suis à votre disposition pour y répondre. Je rappelle que ce rapport d'activité porte sur l'exercice 2018 et la plupart des personnes présentes autour de la table n'étaient pas élues, mais nous avons une obligation de présenter ce rapport d'activité et nous le faisons aujourd'hui.

M. LE PRESIDENT – Avez-vous des questions ou des demandes de compléments ? Si vous n'en avez pas, je vous propose de clore cette séance ordinaire supplémentaire.

La séance est levée à 8 h 46.

Le Président :

Olivier DUTHUIT

Le Secrétaire :

Eric TURBAN

6